

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE**  
**DU 20 MARS 2014**

*Présents :*

- **Inspection** : M. Mauger (*Inspecteur*) et M. Amblard (*Conseiller pédagogique*)
- **Mairie** : Mme Geysens (*adjointe au scolaire*)
- **Equipe enseignante** : Mesdames Brochard, Chevallier, Durieux, Fiore, Harymbat, Kervran, Laumon, la directrice Madame Herviou.
- **Parents d'élèves élus** : Mesdames Champoiseau, Paquet, Pissoort, Poggi-Parmentier, Rapoud, Royer, Salvadori et messieurs Dumont et Lavigne.

Le conseil d'école débute vers 19h.

## **1. Projets et actions pédagogiques**

### **a. Avenant du projet d'école commun avec l'école maternelle**

Le projet d'école a deux axes :

- **Un axe développement des compétences sociales à travers des activités artistiques** pour la deuxième année. Il vise à mieux impliquer les élèves en les engageant dans des projets-phare donnant du sens aux apprentissages. Cela améliore leur capacité d'écoute, les engage à prendre davantage de responsabilités, à faire preuve d'imagination, à mieux travailler en groupe. Des compétences en Français, en musique, en EPS et en « vivre ensemble » sont plus spécifiquement travaillées.  
L'année dernière ce travail a pris la forme d'un spectacle musical. Cette année, il aboutira à des représentations théâtrales pour le cycle 3 et à une chorale pour le cycle 2 présentées aux familles en juin.
- **Un axe sur le parcours culturel des élèves** tout au long de leur scolarité à l'école. Il vise à donner aux élèves conscience de leurs apprentissages, à la mise en place de références culturelles et à la possibilité de s'y référer. Un classeur individuel sera mis en place à la rentrée. Les élèves y placeront les différentes rencontres artistiques qu'ils feront : cinéma, spectacles, sujets d'étude...

Madame Paquet demande à Madame Herviou de rappeler les axes du projet d'école actuel.

Le projet d'école pour 2010-2013 avait une dominante géométrique. En 2012-2013, il lui a été ajouté un volet compétences sociales en commun avec l'école maternelle. En effet, les enseignantes notent que les élèves du groupe scolaire de Vaux sont globalement en réussite scolaire mais ne sont pas suffisamment impliqués dans leurs apprentissages. Ils sont trop passifs. Cet ajout au projet d'école correspond à une envie de mieux les impliquer dans leurs apprentissages.

b. **Autres projets particuliers**

Madame Herviou annonce que l'école aura 3 autres projets importants cette année.

- **Projet électricité**

Mme Brochard explique qu'il concerne 5 classes. Les CP ont travaillé sur « Qu'est-ce que l'électricité ? » et ont fait des montages simples. Les CE1 réaliseront un jeu de questions/réponses en dernière période. Les CE2/CM1 réaliseront des montages au cours des APC. Les CM1/CM2 et CM2 réaliseront un objet technique qu'ils rapporteront à la maison. Les CE2/CM1 et les CM2 ont suivi une conférence sur les différents moyens de production, le transport de l'électricité, les gestes écologiques et les dangers domestiques.

Ce projet a été financé par les actions menées par les parents en décembre à hauteur de 300 €.

- **Projet « classe artistique »**

Madame Herviou présente la classe à Projet d'Action Culturelle pour les CE2. Les élèves créeront un film d'animation avec un réalisateur, Nicolas Bellanger au cours de la semaine du 7 au 11 avril. Les enfants réinvestiront ce qu'ils ont appris avec « Ecole et Cinéma » et apprendront à animer des images.

Ce projet coûte 1 200 €. Il est financé par l'Inspection académique à hauteur de 390 €, Ecrans VO pour 500 € et la coopérative de l'école pour 300 € grâce à la vente des cartes de vœux.

- **Projet « classe poney »**

Madame Harymbat présente le projet poney de la CLIS.

Le projet comprendra 10 séances de poney du 3 avril au 20 juin à la ferme équestre de St Ouen l'aumône pour un montant de 2000 Euros entièrement financées par des subventions accordées par différentes associations sollicitées par Madame Harymbat.

Il était prévu à l'origine de poursuivre le projet poney en participant au championnat de St Lo le 18 juin 2014. Cette participation ne sera pas possible en raison d'un problème de logement à cette date dans un centre agréé par l'Education Nationale.

Les élèves de CLIS participeront à la place au championnat inter-régional de sport adapté équestre à la Courneuve le 22 mai 2014.

Pour la participation à cet événement, Madame Harymbat prévoit un budget de 1000 Euros pour payer l'adhésion à la fédération, le droit au challenge et le car. Pour financer cette partie du projet, en plus de la participation de la coopérative de l'école,

grâce aux actions menées par les parents en décembre, elle est en attente de réponses d'autres associations. Si la somme ne peut pas être réunie, la partie championnat du projet sera reportée à l'année prochaine.

Madame Geysens propose d'étudier la possibilité de laisser un bus de la municipalité si c'est possible le 22 mai. Elle se renseignera et reviendra vers Madame Harymbat pour lui donner la réponse.

Les parents d'élèves élus proposent à Madame Harymbat de l'aider à réunir une partie de la somme en organisant une action.

### c. Classe transplantée

Madame Laumont explique que les CM1/CM2 et CM2 partiront du 7 au 11 avril à Giffaumont en Champagne-Ardenne.

Cette classe de découverte, située sur la base nautique du Der, est à dominante scientifique (sur les thèmes du vent, de l'eau et de la terre) et sportive.

Les élèves feront de l'optimist, étudieront leur environnement, et plus particulièrement la faune et la flore. Ils visiteront un château d'eau, un site ornithologique, participeront à une course d'orientation dans les bois, fabriqueront une girouette et un anémomètre.

Une réunion d'informations a été organisée pour les familles.

Madame Durieux confirme que normalement tous les enfants des deux classes partent.

Les enseignantes remercient la municipalité pour son aide au financement.

### d. Sorties scolaires

#### **Déjà réalisées :**

- ☞ La galerie de l'évolution (Muséum d'histoire naturelle) CE1 et CLIS le 14/11
- ☞ Le Louvre le 30/01 pour CM1/CM2 et CM2
- ☞ Cinéma « Sur le Chemin de l'école » les 8 et 15/11 du CE1 au CM2 (sauf classe de CE2)
- ☞ Cinéma « Le piano magique » le 7 février pour les CE2 dans le cadre de la classe « artistique »
- ☞ Ecole et cinéma pour les CE2 et les CE2/CM1 (1 séance par trimestre)
- ☞ Liaison école/collège le 14/3 pour les CM1/CM2 et les CM2

#### **Prévues :**

- ☞ Ecole et cinéma pour les CE2 et les CE2/CM1 (1 séance au 3<sup>ème</sup> trimestre)
- ☞ Patinoire et Souterrains de Pontoise le 3 avril pour CE2 et CE2/CM1
- ☞ 27 mai CP et CE1 (sortie à définir)

Madame Herviou rappelle que la somme demandée aux parents pour l'ensemble des sorties scolaires de chaque enfant n'excède pas 7 Euros pour l'année. Le reste est financé par la coopérative scolaire alimentée par les dons des parents, les bénéfices de la vente des photos et les différentes actions. Elle indique également qu'il n'est pas question de ne pas emmener un enfant qui n'aurait pas payé.

Madame Durieux apporte des précisions sur la liaison école/collège des CM2 ; les CM2

ont réalisé un échange avec deux classes de 6ème (les 6ème 5 et les 6ème 1) pendant 1h15 le vendredi 14 mars pour s'exercer ensemble sur des jeux produits par les CM2 et les 6ème sur le thème des contes et fables. Cet échange a permis de rassurer les élèves de CM2 qui ont pu aussi aller dans la cour du collège.

Les parents élus expriment leur contentement que les dates des sorties scolaires leur soient communiquées plus tôt de façon à ce qu'ils puissent mieux s'organiser.

#### **e. USEP et sport**

##### **Déjà réalisé:**

- ☞ Activités hebdomadaires menées par l'Éducateur sportif municipal pour les classes de CM1/CM2 et CM2. Les enseignantes et les enfants sont enchantés de ces séances.
- ☞ Tournoi de hockey pour le cycle 3 en novembre/décembre
- ☞ Intervention d'un professeur de Handball au CE2 et CE2/CM1 - 3 séances - proposée par la fédération de hand. Participation à un tournoi départemental au CDFAS d'Eaubonne la première semaine du mois de juin

##### Prévu :

- ☞ Rencontre d'athlétisme au CDFAS d'Eaubonne le 21 mars pour cycle 2 + CE2 et CLIS
- ☞ Tournois de handball de l'USEP les 21 et 28 mars pour Cycle 3 sauf CE2
- ☞ Cross inter-écoles dans le parc du château le vendredi 4 avril après-midi
- ☞ Piscine pour les CP et CE1 du 27 mars au 3 juillet les jeudis après-midi. Madame Fiore se réjouit de la période de l'année qui leur est attribuée.



##### **Actions proposées par la municipalité**

- ☞ Spectacle de Noël : Babayaga pour tous les élèves en dehors des CM2 qui bénéficieront d'une sortie et d'un dictionnaire offerts par la municipalité en fin d'année scolaire. Madame Durieux demande à Madame Geysens si le lieu de sortie de fin d'année est déjà arrêté. Madame Geysens répond qu'il se peut que ce soit le même que l'année dernière (Ermenonville, la mer de sable).
- ☞ Intervention d'auteurs, d'illustrateurs, d'artistes dans chaque classe dans le cadre du salon du livre (exposition des œuvres des élèves au château de Méry). Les œuvres sont à présent affichées dans la bibliothèque et dans les couloirs de l'école. Madame Herviou invite les parents à venir les revoir.)
- ☞ Jazz au fil de l'Oise
- ☞ Visite de la médiathèque pour les classes qui le souhaitent. La CLIS et CE2 en ont bénéficié au 1<sup>er</sup> trimestre. Madame Herviou précise qu'il n'y a pas de restriction dans le nombre de classes si d'autres classes souhaitent en bénéficier aussi.

Les enseignantes remercient la municipalité pour toutes ces propositions de qualité.

## 2. Organisation du temps périscolaire

### a. Bilan des activités mises en place pendant la pause méridienne

Madame Geysens fait un retour des remarques des animateurs.

Les activités proposées sont affichées dans le couloir et les enfants s'inscrivent.

Lundi (50 mn avec Lypi): Baseball. Les enfants aiment taper dans la balle et courir autour du terrain. Quelques problèmes ont été rencontrés : triche, mauvaise foi, moquerie.

Mardi (avec Séverine): Linogravure pour les enfants de cycle 2 et quelques enfants de cycle 3 jusqu'aux vacances de Noël. Les enfants ont aimé la réalisation de cartes originales. L'attente entre les étapes de la fabrication a posé problème.

Mardi (avec Hugo): Percussions Cette activité concerne environ 15 enfants, principalement des CE1 et des CE2.

Madame Rapoud demande si les enfants intéressés par les deux activités du mardi ont la possibilité de bénéficier des 2 et si ces activités sont proposées un autre jour.

Prévisions pour le 3<sup>ème</sup> trimestre : danse, poterie, création d'un petit journal.

Madame Rapoud demande à Madame Geysens comment se passe la nouvelle organisation testée sur le temps du midi. Madame Geysens répond que tout se passe bien et qu'à priori cette organisation va être conservée.

Les parents élus signalent que l'activité théâtre avec Cyril est redemandée par les enfants.

Madame Paquet demande s'il y a un travail engagé pour l'intégration des enfants de la CLIS, si des actions de formation sont prévues par la municipalité pour l'animateur référent CLIS.

Madame Herviou rappelle que, du fait des activités mises en place, les animateurs ne sont plus référents d'une même classe. Mesdames Harymbat et Herviou ont cependant demandé à ce que Charlène reste la référente de la CLIS car les relations sont excellentes entre l'animatrice et les élèves de CLIS. Cette animatrice travaille sur les relations entre les enfants des différentes classes. Madame Champoiseau rappelle qu'une intervention dans ce sens peut être réalisée par le SESSAD (Service d'Education Spéciale et des Soins A Domicile). Madame Royer demande s'il serait possible que Charlène reste référente de la CLIS l'année prochaine et qu'elle bénéficie d'une formation spécifique aux enfants atteints de handicap afin qu'elle puisse valoriser les compétences qu'elle a acquises.

Madame Rapoud souligne que beaucoup d'animateurs ont changé cette année. Madame Geysens ne peut pas se prononcer quant à la stabilité de l'équipe pour l'année prochaine même si elle affirme qu'un effort de la municipalité est engagé pour maintenir une certaine stabilité dans les équipes quand cela est possible.

### **b. Communication parents/animateurs**

Madame Geysens dit qu'il y a peu de problème sur l'école de Vaux avec les enfants.

Les parents d'élèves élus qui ont rencontré Séverine (la référente sur le temps périscolaire à l'école de Vaux) avant le Conseil d'école expliquent que les animateurs ont parfois peu de poids sur les enfants parce qu'ils ne voient pas toujours les familles.. Elle souhaiterait aussi pouvoir informer les parents du vécu de certains enfants pendant la pause méridienne. Madame Geysens répond que les problèmes graves lui sont transmis par les animateurs par l'intermédiaire du service scolaire et qu'elle demande alors à rencontrer les familles. Les parents élus et les animateurs aimeraient qu'une solution intermédiaire soit trouvée dans le cas de problèmes moins graves. Madame Herviou explique qu'une communication a lieu sur le temps de midi entre les animateurs et les enseignants et que les problèmes sont alors remontés.

Elle indique cependant que le fait de passer par l'intermédiaire d'une enseignante ne renforce pas l'autorité des animateurs auprès des enfants.

Madame Rapoud demande à Madame Herviou s'il serait envisageable que les animateurs puissent utiliser le cahier de liaison des enfants. Une réflexion s'engagera donc entre l'équipe enseignante et les animateurs pour qu'ils puissent transmettre une information aux parents par le biais de ce cahier. Madame Herviou n'est pas favorable à l'idée de joindre un mot au carnet d'évaluation rendu trimestriellement.

Mme Geysens explique que la municipalité met tout en œuvre pour assurer le remplacement des animateurs absents mais qu'en cas d'épidémie cela est complexe, elle privilégie donc dans ce cas celui des ATSEM en maternelle.

## **3. Entretien des locaux et sécurité**

### **a. Travaux**

Des stores ont enfin été installés dans les classes donnant sur la cour. Les enseignantes et les parents expriment leur contentement.

Les tapis sous les jeux de cours seront entretenus pendant les vacances d'été.

Madame Herviou demande que les services municipaux récupèrent la trentaine de ballons qui se trouvent sur le toit de l'école. Madame Geysens explique que personne n'a plus le droit de monter sur le toit à l'aide d'une échelle. L'utilisation d'une nacelle est obligatoire.

Les ballons que les enfants ont lancés sur le toit de l'école ne pourront donc pas être récupérés.

Monsieur Lavigne demande alors si les jeux de ballon pourraient être réservés pour la cour du bas et demande s'il est envisageable d'y organiser les récréations. Madame Herviou répond que cela a déjà eu lieu par le passé.

## **b. Sécurité aux abords de l'école**

### Circulation sur le parking

Un mot a été collé dans les cahiers de liaison des élèves à la suite du Conseil d'école du premier trimestre pour demander aux automobilistes de réduire leur vitesse sur le parking de l'école et de respecter le principe du dépose-minute. Madame Herviou demande aux parents s'ils ont remarqué une évolution positive. Monsieur Lavigne répond qu'il lui semble que le dépose-minute est plus fluide.

### Passages piétons

- Mme Herviou demande que le passage piéton de la rue Raymond Houdoux soit mieux matérialisé pour que les enfants puissent traverser en toute sécurité. Mme Geysens note cette demande.
- Monsieur Lavigne demande la présence d'un policier municipal pour faire traverser les enfants au passage piéton devant l'école. Madame Geysens répond que la municipalité verra ce qu'elle peut faire sachant que les agents sont déjà occupés ailleurs. De plus, la présence de policiers municipaux lui semble souvent mal accueillie par les parents.

Madame Royer demande si une action de communication entre les policiers municipaux et les écoliers sera reconduite dans le cadre de l'école. En effet, des résultats très positifs avaient été constatés concernant les relations policiers, enfants et parents suite à la venue de Lucie (l'agent municipal) dans l'école. L'équipe enseignante confirme les bénéfices de telles actions. Mesdames Geysens et Herviou s'accordent à dire que ce genre d'actions se font à la demande des enseignantes si elles le souhaitent.

Monsieur Dumont demande que ce type d'information soit relayé à toutes les écoles et à toutes les structures accueillant des enfants de telle sorte que tous les parents soient informés.

Madame Geysens approuve la demande des parents et indique que le service scolaire s'en chargera.

Mme Herviou rappelle, ainsi que la gendarmerie le lui a indiqué, que les familles doivent maintenir leur vigilance quant à l'individu qui avait été aperçu aux abords de l'école. Un courrier en ce sens a été mis dans le cahier de liaison. En effet, contrairement aux rumeurs, cet individu n'a pas encore été arrêté.

## **4. Liaison école/familles**

Monsieur Mauger explique que sa présence est liée à une série de difficultés et en rappelle l'historique.

Il vient aujourd'hui au Conseil d'école pour livrer les avancées de la réflexion qui a été engagée au sein de l'équipe éducative :

- L'école de Vaux est située dans un cadre privilégié, avec des élèves en réussite, des enseignants professionnels et des parents engagés. Cependant il y a d'un côté des non-dits, de l'autre de fausses attentes, d'un côté une sensation d'intrusion et de l'autre la sensation de ne pas être entendus.
- Monsieur Mauger a la sensation que l'affect prend le pas sur le professionnalisme. Pour remédier à cette situation, il souhaite fixer un cadre de fonctionnement.

Le Fonctionnement de l'équipe enseignante :

Ce travail est en cours avec l'équipe enseignante. Sont abordées les questions : Qui fait quoi ? Quel est le rôle de chacun, la directrice, les adjointes ?

Les Relations avec les familles et les parents élus :

Ce travail porte sur 3 dominantes que sont la transparence, la communication et le professionnalisme, avec une séparation de la vie de quartier et du cadre de l'école

- Il indique également que l'équipe enseignante souhaitant rendre le fonctionnement de l'école plus lisible et améliorer la communication avec les familles propose des perspectives pour la rentrée 2014 qu'elle soumet aux parents.

#### **Liaison école/familles : Perspectives pour la rentrée 2014**

##### **A - Rencontres parents/enseignants :**

**1- Réunion de rentrée qui soit un vrai dialogue avec les parents en début d'année en 2 temps :**

- première partie collective à tous les parents (par cycle) pour rendre compte des principes éducatifs de l'école et de l'organisation générale de l'établissement.  
(Objectif : Rendre le fonctionnement de l'école plus lisible)

- deuxième partie par classe où est expliqué le fonctionnement de la classe

**2- Rencontres individuelles sur rendez-vous tout au long de l'année** (modalités détaillées dans le règlement de l'école).

**3- Remise des carnets aux parents en mains propres au premier trimestre.**

**4- Rencontre en mai/juin pour les nouveaux élèves pour la rentrée de septembre :** CP, CLIS et nouveaux inscrits.

**5- Réunions exceptionnelles :** classes transplantées, ....

**6- Rencontres avec les familles lors des Fêtes de l'école.**

##### **B - Elaboration de la charte des accompagnateurs scolaires**

- Constitution d'un groupe de travail enseignants/parents élus

L'orientation prévue est le renforcement des rencontres parents/enseignants.

La réunion de rentrée avec les parents permettra une cohésion au niveau de l'école en délivrant un même message pour tous et sera un temps de questionnement ouvert, d'échanges.

Les rencontres individuelles se feront à la demande des parents ou des enseignants en fonction des besoins. Elles devront respecter un principe de base, à savoir un lieu



d'échange cadré.

La remise des carnets en mains propres au premier trimestre permet aux enseignantes de rencontrer tous les parents et pas seulement ceux dont les enfants sont en difficulté.

La rencontre pour les nouveaux élèves permet d'atténuer les angoisses avant l'été. Elle se déroulera en 2 parties, une partie commune et une partie avec le futur enseignant (pour les futurs CP).

Le groupe de travail sur la Charte de l'accompagnateur scolaire se chargera d'établir (dans un écrit) ce qui est attendu des adultes (parents et enseignants) qui accompagnent les élèves en sortie scolaire. Cette Charte, élaborée d'ici la fin de l'année scolaire par 3 parents et 3 enseignants, sera mise en place en septembre.

Les parents élus accueillent favorablement ces propositions et ajoutent qu'ils ont apprécié l'intervention de monsieur Amblard en décembre dernier.

- Monsieur Mauger propose également la formation d'un deuxième groupe de travail pour engager une réflexion sur la transparence, la communication et les principes éducatifs de l'école (laïque et républicaine : comment les enfants vont être éduqués à l'école, transparence permettant à l'enfant de garder une cohérence en sachant qu'à l'école c'est ainsi et à la maison autrement, travail sur les codes de l'école)  
Cette proposition sera discutée lors du conseil d'école du troisième trimestre. Les propositions de l'équipe enseignante (renforcement des rencontres parents/enseignants et élaboration de la Charte des accompagnateurs scolaires) seront mises en place à la rentrée. Une réunion sera organisée en cours d'année scolaire prochaine pour analyser leurs effets.
- Madame Paquet demande aux enseignantes ce qu'elles pensent de la mise en place d'un service aux parents pour les fournitures scolaires sur le principe de ce qui se fait depuis l'année dernière au collège. A réception des listes de fournitures des différentes classes, les parents d'élèves élus saisiraient, sur un site, les listes par classe et les parents pourraient, s'ils le souhaitent, se rendre sur ce site pour commander directement la livraison de tout ou partie de la liste à domicile. Madame Herviou répond que c'est envisageable dans la mesure où les parents ont la possibilité de décocher les fournitures qu'ils ne souhaitent pas commander. Monsieur Mauger rappelle que la liste des fournitures doit être la plus légère possible.  
Mme Herviou précise que les listes seront communiquées aux parents élus dès que la structure de l'école sera définitive.

## **5. Absence des enseignants**

Mme Herviou indique que 5 jours de classe n'ont pas été remplacés à l'école depuis le début du mois de novembre.

M. Mauger reconnaît la grande difficulté que rencontre l'Inspection pour assurer les remplacements des enseignants lors des épidémies. Cependant tout est mis en œuvre par son assistante pour limiter ce problème. Il annonce l'arrivée de 600 nouveaux collègues sur le département l'année prochaine ce qui augmentera peut-être le nombre de remplaçants.

Madame Geysens, Messieurs Mauger et Amblard quittent le Conseil d'école.

## **6. Photographie scolaire**

Mme Herviou explique que les clichés individuels n'étaient vraiment pas réussis. Il a donc été demandé au photographe de les recommencer. A la grande surprise des enseignantes, le photographe a choisi de fournir aux familles le premier, le deuxième ou les deux clichés. Les enseignants et beaucoup de parents aussi sont très déçus.

Le bénéfice pour la coopérative scolaire sur les photos individuelles de cette année s'élève à 584,50 euros contre 783,50 euros l'année dernière. De nombreux parents n'ont pas acheté, d'autres se sont cru obligés d'acheter tous les clichés proposés.

Lors de la nomination du nouveau directeur de l'école maternelle, un nouveau photographe sera donc choisi.

Madame Herviou parle de propositions qu'elle a reçues qui concernent un triptyque avec une grande photo individuelle, un lot de petites et moyennes photos individuelles et une photo de classe. Elle s'interroge sur la pertinence de ce choix car les photos de fratrie seraient alors exclues.

Madame Paquet indique connaître un photographe qui propose ce type de service.

Madame Pissort propose de se renseigner sur un photographe de sa connaissance.

Les parents aimeraient que les photographies de fratries soient encore proposées aux familles.

Mme Herviou indique que la photographie de groupes aura lieu vendredi 28 mars.

## **7. Suivi des élèves**

Mme Herviou indique que les enseignants prennent en charge les élèves en classe selon leurs besoins et adaptent le travail demandé.

Elle explique que l'objectif est de faire progresser tous les élèves en les prenant avec leurs particularités. Pour ce faire, les enseignantes, selon leurs besoins, les épaulent directement, allègent le travail ou/et proposent un travail différencié pour certains.

Au cours des APC, certains élèves sont pris en soutien en fonction de leurs besoins : 64 élèves en période 1, 16 élèves en périodes 2 et 3 et 4 élèves en période 4.

Des activités culturelles (anglais, théâtre, technologie, sciences, création de jeux) ont été proposées à pratiquement tous les élèves de l'école (127 élèves sur 148 en période 4).

Dans la classe de Madame Laumon, ces activités culturelles se font sur la base du volontariat. Sur les 25 élèves de sa classe, 23 y ont participé.

Elles soulignent que le versant culturel est sympathique pour les enfants en 1/2 groupe ou groupe restreint. Cela permet d'apprendre autrement.

Le RASED est constitué de Mme Marrain (Poste E) et de Mme Moysan (psychologue scolaire). Mme Marrain intervient à la demande des enseignantes en priorité pour les enfants de cycle 2. Elle a toutefois suivi 4 élèves de CE2 au 1<sup>er</sup> trimestre.

Madame Marrain peut aussi venir à la demande des enseignants pour répondre à un questionnement, une interrogation, donner des pistes de travail, évaluer un enfant et conseiller.

Madame Herviou précise qu'il y a peu de besoins sur l'école de Vaux.

Mme Marrain a également aidé Mme Chevallier à faire passer aux élèves de CP la partie individuelle de la deuxième épreuve des évaluations départementales au mois de janvier.

La psychologue scolaire intervient à la demande des parents ou des enseignants. L'autorisation des parents est nécessaire avant un rendez-vous avec l'enfant. Les coordonnées de Madame Moysan ont été données en début d'année dans le cahier de liaison.

### **Evaluations de CP**

Madame Chevallier donne les résultats des évaluations départementales de CP qui viennent d'avoir lieu. Le taux de réussite de la classe est de 77,2% en français et de 67,8% en mathématiques. Elle explique que les taux de réussite sont moins bons qu'à la première période car ce n'était pas le même type d'exercices et que certains faisaient appel à des notions non encore abordées en classe, ce qui fausse un peu les résultats. Les mêmes exercices refaits 15 jours plus tard ont été réussis. Cependant Madame Chevallier, qui devait partir en stage juste après, n'avait pas la possibilité de différer ces évaluations.

Madame Royer demande des précisions sur les évaluations de première période évoquées par Madame Chevallier et dont les parents des élèves de CP n'avaient pas eu connaissance. Madame Chevallier précise que ces évaluations de première période lui ont servi de diagnostic et qu'elle n'a pas fait de retour aux parents quand tout allait bien pour leur enfant. Elle a reçu les parents des élèves rencontrant des difficultés.

Pour les évaluations de deuxième période, elle a procédé de la même manière pour éviter l'inquiétude des parents en recevant les familles des élèves rencontrant des difficultés.

Madame Herviou demande à madame Chevallier si tous les parents peuvent avoir accès aux livrets d'évaluations. Madame Chevallier répond que cela n'est pas souhaitable car ils sont difficiles à interpréter.

## 8. Coopérative (Bilan des opérations)

Mme Herviou et l'équipe enseignante remercient les parents pour les actions menées alors du marché de Noël.

La vente de cartes, de paniers légumes et d'objets fabriqués par les classes de CE2 et CE2/CM1 ont rapporté 1180,09 Euros qui seront affectés au financement du projet électricité des CP, CE1, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2, de la classe artistique des CE2 et de la classe poney de la CLIS.

Madame Herviou dit que l'école propose beaucoup de sorties, qu'elles sont en partie financées par la coopérative de l'école et que toutes ces actions sont au service des élèves.

La coopérative participe à raison de 8 Euros par enfant par classe pour la coopérative de classe, 8 Euros par enfant pour les sorties et 150 Euros par classe pour les projets spécifiques. 7 euros maximum sont demandés aux familles pour l'année.

Il y a 2 comptes : un compte OCCE qui sert pour les fonds collectés pour la coopérative et 1 compte USEP qui permet notamment le financement des cars pour les sorties au CDFAS et l'achat de matériel sportif.

Mme Herviou indique que Mme Leroux remercie toutes les familles qui ont généreusement participé à l'action de solidarité « la Sénégalaise » en offrant du matériel scolaire. Elle viendra partager son expérience avec les élèves de l'école d'ici quelques temps. Une classe sénégalaise propose une correspondance à une classe de l'école.

Madame Paquet remercie l'équipe enseignante au nom des parents ravis par l'organisation de la fête de la galette.

Elle parle de la fête de fin d'année organisée par l'école maternelle le 20 juin 2014. Les classes de maternelle ont prévu des danses, un pot pour le départ en retraite de mesdames Duval et Métayer et éventuellement un pique-nique sur le même principe que celui de l'année dernière. Madame Paquet demande si l'école élémentaire envisage de s'y associer.

Madame Herviou répond que les enseignantes de l'école s'associeront au pique-nique sur la base du volontariat. Elle ajoute que les tables pour le pique-nique sont déjà réservées auprès de la mairie.

Les parents élus interrogent les enseignantes sur la nécessité d'entreprendre de nouvelles d'actions pour financer d'éventuels projets de classe. Madame Herviou répond que même s'il n'y a pas de nouveaux projets dans l'immédiat, des idées seront trouvées pour utiliser les fonds récoltés et que pour l'instant le seul projet dont le budget n'est pas totalement financé est le projet poney de la CLIS.

Madame Rapoud propose donc que l'action « Fleurs pour la fête des mères » soit en faveur de cette classe.

Madame Poggi-Parmentier demande si des spectacles seront organisés cette année. L'équipe enseignante annonce les dates choisies pour les représentations des différentes classes dans le cadre du travail sur le théâtre. Elles auront lieu dans la salle de jeux de la maternelle:

- le 2 juin, la CLIS et le CE2 présenteront la pièce « Le magicien d'Oz ». Les élèves de CLIS fabriquent les marionnettes et le décor.
- Le 13 juin, le CE2/CM1 présentera des saynètes (pour certaines écrites par les élèves). Les transitions seront assurées par la chorale du CP et du CE1.
- Le 23 juin, le CM1/CM2 et le CM2 présenteront des saynètes.

Le conseil d'école termine vers 21h45.